

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	No SD SD-2024-3411						
OBJET	Recommander au conseil d'approuver les protocoles d'entente à intervenir concernant le versement de subventions au montant total de 1 026 920 \$, et ce, dans le cadre du Programme de soutien financier à la consolidation des organismes en développement social 2024							
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-07-03 Date CM souhaitée : 2024-07-09								
Actions : SUBVENTION <p style="text-align: center;"> Demande d'achat : Oui CT requis : Oui Montant : 1 026 920,00 \$ Année du budget : 2024 Provenance du financement : 1-60303-5999-00-119110-00000 </p> Unité administrative concernée Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social Personne physique/morale Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental Inc. Jeunes au travail StimuleArts								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2023-06-14</td> <td>CE-20230614-1980</td> <td>APPROBATION - PARAMÈTRES - PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER - ORGANISMES EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL 2023</td> </tr> </table> <u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver les paramètres du programme de soutien financier à la consolidation des organismes en développement social 2023; d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à publier sur le site Internet de la Ville les paramètres et les modalités d'attribution dudit programme. (SD-2023-2801)			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-06-14	CE-20230614-1980	APPROBATION - PARAMÈTRES - PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER - ORGANISMES EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL 2023
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2023-06-14	CE-20230614-1980	APPROBATION - PARAMÈTRES - PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER - ORGANISMES EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL 2023						

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	No SD SD-2024-3411
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le 14 juin 2023, le comité exécutif approuvait les paramètres du Programme de soutien financier à la consolidation des organismes en développement social (PCDS). Ce dernier a été élaboré dans l'objectif de soutenir la consolidation des organismes lavallois oeuvrant à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations vulnérables du territoire. Avec ce programme, une enveloppe de 3 000 000 \$ a été créée afin d'agir en complémentarité des autres fonds et soutiens financiers accordés par le gouvernement du Québec particulièrement en matière de soutien à la mission globale.</p> <p>Les objectifs du PCDS sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins des organismes communautaires offrant des services auprès des populations vulnérables qui ont des besoins, de façon complémentaire au soutien gouvernemental; - Soutenir les organismes de façon structurante en finançant des dépenses difficilement admissibles dans d'autres programmes et fonds gouvernementaux en lien avec la consolidation d'organisme qui doivent être assumées par les organismes à même leur financement à la mission globale; - Soutenir les nouveaux services reconnus pour un financement à la mission par le gouvernement du Québec auprès des populations vulnérables, mais qui sont en attente de la confirmation dudit financement; - Soutenir financièrement des besoins ponctuels liés aux ressources humaines et financières afin de développer ou de consolider une offre de services en attente d'un financement récurrent du gouvernement du Québec, à l'achat de matériel et d'équipement, à de l'accompagnement et de la formation (planification stratégique, coaching, développement organisationnel, etc.) ainsi qu'à l'achat d'immobilisations. <p>Le 29 février 2024, la division du développement social lançait l'appel de projets du PCDS. Dans le cadre de ce dernier, une séance d'information virtuelle a été offerte et son enregistrement a ensuite été diffusé sur le site web de la ville. De plus, des séances de réponses aux questions ont été organisées afin d'informer les organismes et accompagner ces derniers dans le dépôt de leur demande de soutien financier. L'appel de projets a généré le dépôt de 61 demandes dont 55 sont admissibles. L'ensemble des demandes ont été analysées par la division du développement social selon les critères annoncés du PCDS. Précisons que les analyses ont bénéficié de l'apport expertisé de professionnels de divisions et services de la Ville de Laval, du Centre intégré et de services sociaux de Laval et de ministères selon la nature des projets soumis.</p> <p>Au terme de cette analyse, un total de 45 projets sont recommandés pour leur caractère structurant sur la consolidation des organismes les ayant soumis, et ce, pour un engagement total de 3 000 000 \$ soit, la totalité de l'enveloppe accordée au programme. Précisons que 6 organismes ont vu 2 de leurs projets recommandés, et que pour ces cas de figure, un seul protocole a été rédigé par organisme. Conséquemment, un total de 38 protocoles d'ententes sont recommandés.</p> <p>Conformément aux délégations de pouvoirs, les 3 protocoles inscrits à ce sommaire décisionnel, totalisant 1 026 920 \$, sont recommandés au conseil municipal dans le contexte où leurs subventions sont de plus de 200 000 \$ chacune. Les 35 autres protocoles sont recommandés au comité exécutif pour une valeur totale de 1 968 580 \$. Finalement, un projet, de 4 500 \$, sera approuvé par la direction du SCLSDS.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Les subventions accordées et la répartition des versements sont présentées dans le tableau de description des projets et des versements, en pièce jointe.</p> <p>Selon la norme sur les paiements de transferts, ces aides financières doivent être comptabilisée en totalité lors de leurs approbations, soit 2024.</p> <p>Le budget est disponible en 2024 au 1-60303-5999-00-119110-00000.</p> <p>Le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social dispose des sommes requises au budget au fonctionnement 2024.</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p> <p>voir en pj</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	No SD SD-2024-3411				
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>Recommander au Conseil d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental Inc. concernant le versement d'une subvention maximale de 483 582 \$ pour la réalisation du projet « Un phare pour améliorer la santé mentale de notre population »;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière-adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p>Recommander au Conseil d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et Jeunes au travail concernant le versement d'une subvention maximale de 334 585 \$ pour la réalisation du projet « Mises aux normes et rénovations des infrastructures de la ferme Jeunes au travail »;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière-adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p>Recommander au Conseil d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et StimuleArts concernant le versement d'une subvention maximale de 208 753 \$ pour la réalisation du projet « Soutien à la relocalisation »;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière-adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p>						
CERTIFICATION						
Numérotation des finances : 1806095 Coût estimé affectant l'année en cours : 1 026 920,00 \$ CM requis :Oui						
<p>Annotation(s)</p> <p>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center; border-top: 1px solid black;"> ZIZZI, ANGELA (53268) </td> <td style="width: 50%; text-align: center; border-top: 1px solid black;"> 2024-06-28 </td> </tr> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;"> Trésorier adjoint </td> <td style="width: 50%; text-align: center;"> AN - MS - JR </td> </tr> </table>			ZIZZI, ANGELA (53268)	2024-06-28	Trésorier adjoint	AN - MS - JR
ZIZZI, ANGELA (53268)	2024-06-28					
Trésorier adjoint	AN - MS - JR					